

**AR Prefecture**

063-216303099-20230708-20230708\_05-DE  
Reçu le 10/07/2023

*Republique Française - Département du Puy-de-Dôme*

**EXTRAIT DU REGISTRE  
DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL**



**COMMUNE DE  
SAILLANT**

L'an deux mille vingt-trois, le samedi 08 Juillet à 09h30 minutes, le Conseil Municipal de la commune de SAILLANT dûment convoqué s'est réuni en session ordinaire, à la Salle du Conseil, sous la présidence de Michel ROCHE, Maire.

Nombre de conseillers en exercice : 10

Présents (10) : Michel ROCHE, Danièle HORTALA, Yohann CARRET, Guy CHAZOT, Thibault CALMARD, Mireille CARRET, Frédéric CHAZELLE, Gérard ROURE, Sandrine HAUTEVILLE, Yvan CARRET.

Absents (0) : /

Procuration (0) : /

Nombre de votants : 10

Secrétaire de séance : Sandrine HAUTEVILLE

Date de la convocation : 29/06/2023

**5 ► DETERMINATION DU MONTANT DE LA CAUTION POUR LE NETTOYAGE DE LA SALLE DES FETES**

Monsieur le Maire informe l'assemblée qu'il y a eu, dernièrement, des abus concernant le nettoyage de la salle des fêtes. Des locataires l'ont rendue dans un état très sale.

Pour l'instant, aucune caution n'est versée pour le nettoyage.

Il convient donc de déterminer son montant.

Cette caution sera conservée si le nettoyage ne correspond pas au cahier des charges qui sera signé par le locataire.

LE CONSEIL MUNICIPAL, après en avoir délibéré, à l'unanimité des membres présents :

↳ décide de fixer le prix de la caution pour le nettoyage de la salle des fêtes à 150 €. Cette caution concernera les particuliers mais aussi les associations.

↳ autorise M. Le Maire à signer les documents correspondants à cette délibération.

*Fait et délibéré en Mairie, les jours, mois et an que ci-dessus*

*Au registre sont les signatures,*

*Pour copie conforme,*

Le Maire,  
Michel ROCHE